



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Retrouvez votre permanence fiscale en 2026
à Messigny-et-Vantoux
Dans les locaux de la Communauté de communes

les mercredi 6 mai et 23 septembre
sur rdv en visio de 14h à 16h30
rdv en appelant le 03 80 42 99 00 ou 03 80 35 43 96

Vous pouvez également nous contacter

Pour vos impôts

☎ par téléphone de 8h30 à 19h
au 0809 401 401
(service gratuit + prix d'appel)

💻 par messagerie
dans votre espace particulier
sur impots.gouv.fr

🖱 sur impots.gouv.fr
pour tous vos services en ligne

Ou directement auprès de votre
Service des impôts des particuliers
de Dijon

sip.dijon@dgfip.finances.gouv.fr
03 80 28 65 00

Pour les produits communaux

(cantine, eau, périscolaire...)

Au Service de Gestion Comptable
d'Is-sur-Tille

☎ 03 80 95 72 05

sgc.is-sur-tille@dgfip.finances.gouv.fr